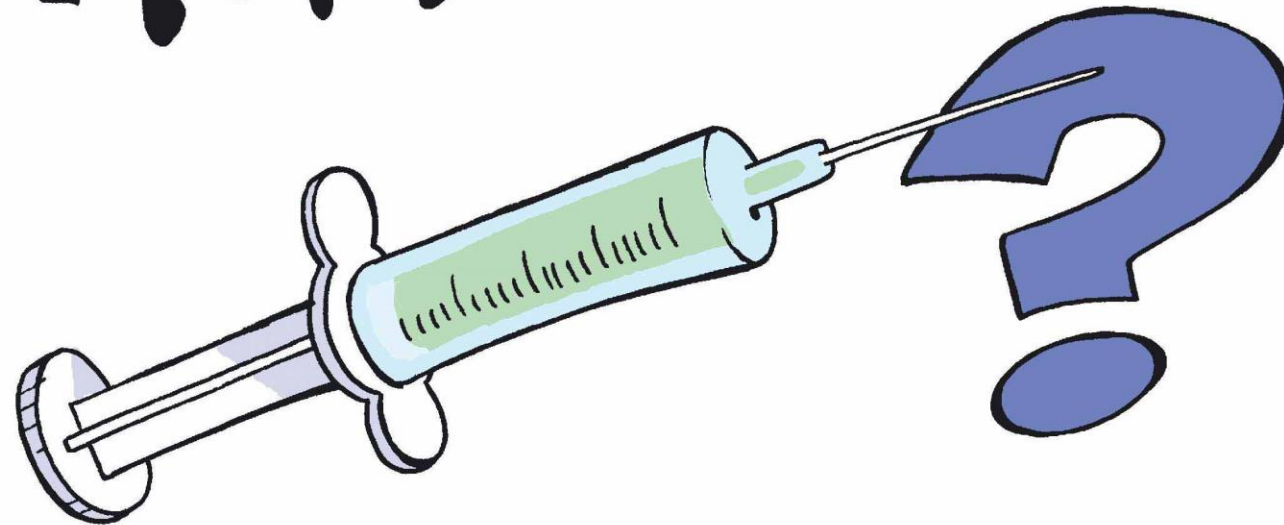


# **HPV et Programme cantonale de vaccination en milieu scolaire, mais pas que**

Dre Cristina Fiorini-Bernasconi, médecin référente  
Unité PSPS

# AIMEZ-VOUS LES



# AIMEZ-VOUS LES



... UN PEU ?

# AIMEZ-VOUS LES

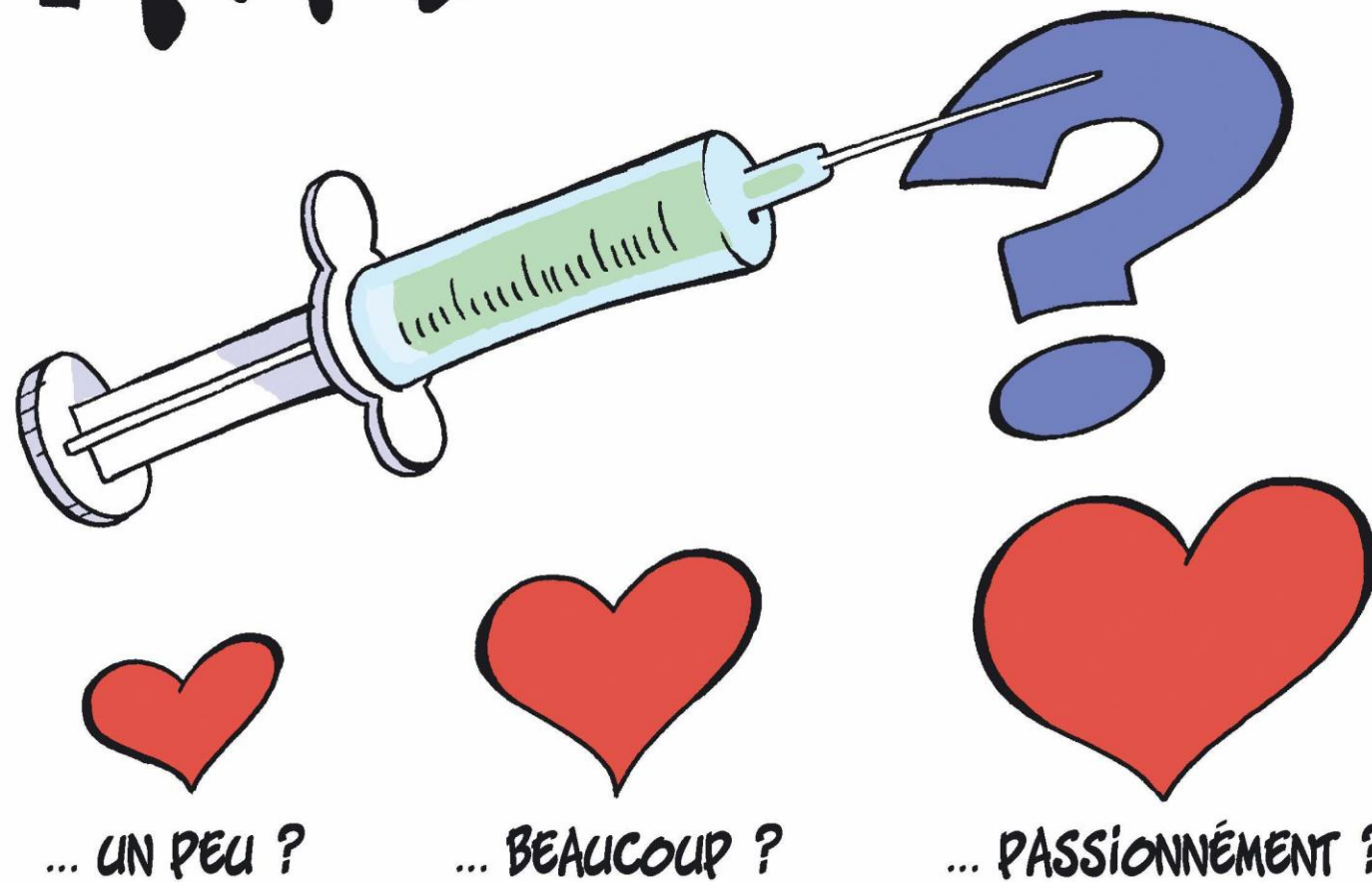


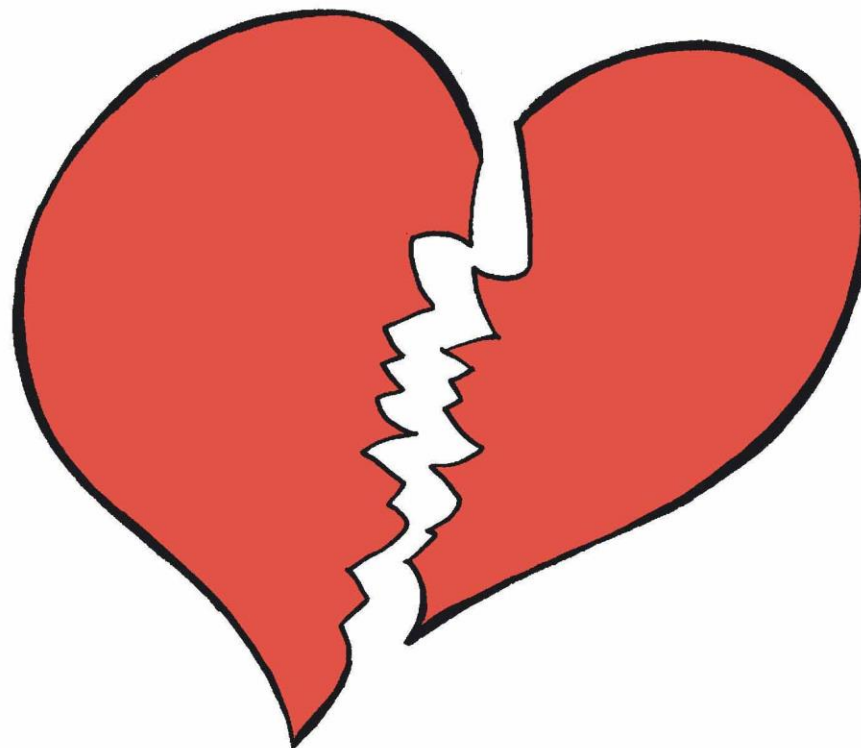
... UN PEU ?



... BEAUCOUP ?

# AIMEZ-VOUS LES





... PAS DU TOUT ?

# Public cible

- ▶ Enfants/jeunes de 3P (6-7 ans) et de 9S (12-13 ans)
- ▶ Enfants et jeunes d'âge correspondant des classes:
  - à degrés multiples,
  - d'accueil,
  - de développement
  - des établissements relevant de l'enseignement spécialisé.

## Mise en œuvre par

### ► Pour le canton :

- 85 infirmier-e-s scolaires de l'Unité PSPS - AVASAD
- 82 médecins scolaires (engagés par les communes , coordonnés par l'Unité PSPS – AVASAD)

### ► Qui mettent en œuvre le programme dans

- 73 Etablissements scolaires de la scolarité obligatoire
  - Environ 7000 élèves de 3P et de 9S ( au total environ 14000)



# Rôle du médecin scolaire et de l'infirmier-ère scolaire (1)

- Le/la médecin et l'infirmier-e scolaire sont responsables de la mise en œuvre de la vaccination scolaire selon les standards du

## **Guide de bonne pratique vaccinale en milieu scolaire**

**À l'intention des médecins et  
infirmier-e-s scolaires**

**2018**

Mise à jour selon plan de vaccination en vigueur

# Rôle du médecin scolaire et de l'infirmier-ère scolaire (2)

- ▶ Le/la médecin scolaire assume la responsabilité médicale de la vaccination en milieu scolaire
- ▶ L'infirmier-e scolaire est responsable:
  - de l'organisation des séances de vaccination
  - de l'information des élèves et des parents
  - de la commande et du stockage des vaccins

# Ce programme permet :

- ▶ en 3P et en 9S\*:
  - d'informer les parents et les élèves
  - distribuer du matériel pédagogique, destiné aux élèves de 9S
  - de vérifier les carnets de vaccination
  - d'offrir un rappel/rattrapage diphtérie, tétanos, coqueluche, polio et rougeole-oreillons-rubéole
- ▶ en 9s :
  - d'offrir la vaccination contre l'hépatite B et contre les papillomavirus (HPV)
- ▶ en 3P et en 11S:
  - de participer régulièrement à des études nationales de couverture vaccinale

\*et élèves d'âge correspondant des classes à degrés multiples, d'accueil, de développement et des établissements relevant de l'enseignement spécialisé.

# Gestion du programme ( en place depuis 1998)

- ▶ Mandat de santé publique (Direction Générale de la santé)
- ▶ Comité de pilotage (COFIL) vaccination scolaire:
  - Présidé par le médecin cantonal adjoint en charge des maladies transmissibles
  - Experts du domaine de la vaccination au niveau cantonal et fédéral
  - Représentantes responsables filière médicale, infirmière du canton et de la ville de Lausanne, médecins scolaires
  - Responsable Unité PSPS
  - Cheffe du programme

# Programme cantonal de vaccination en milieu scolaire

- ▶ Complémentaire à l'activité de vaccination
  - Dans les cabinets et autres centres de vaccination
  - Dans les pharmacies

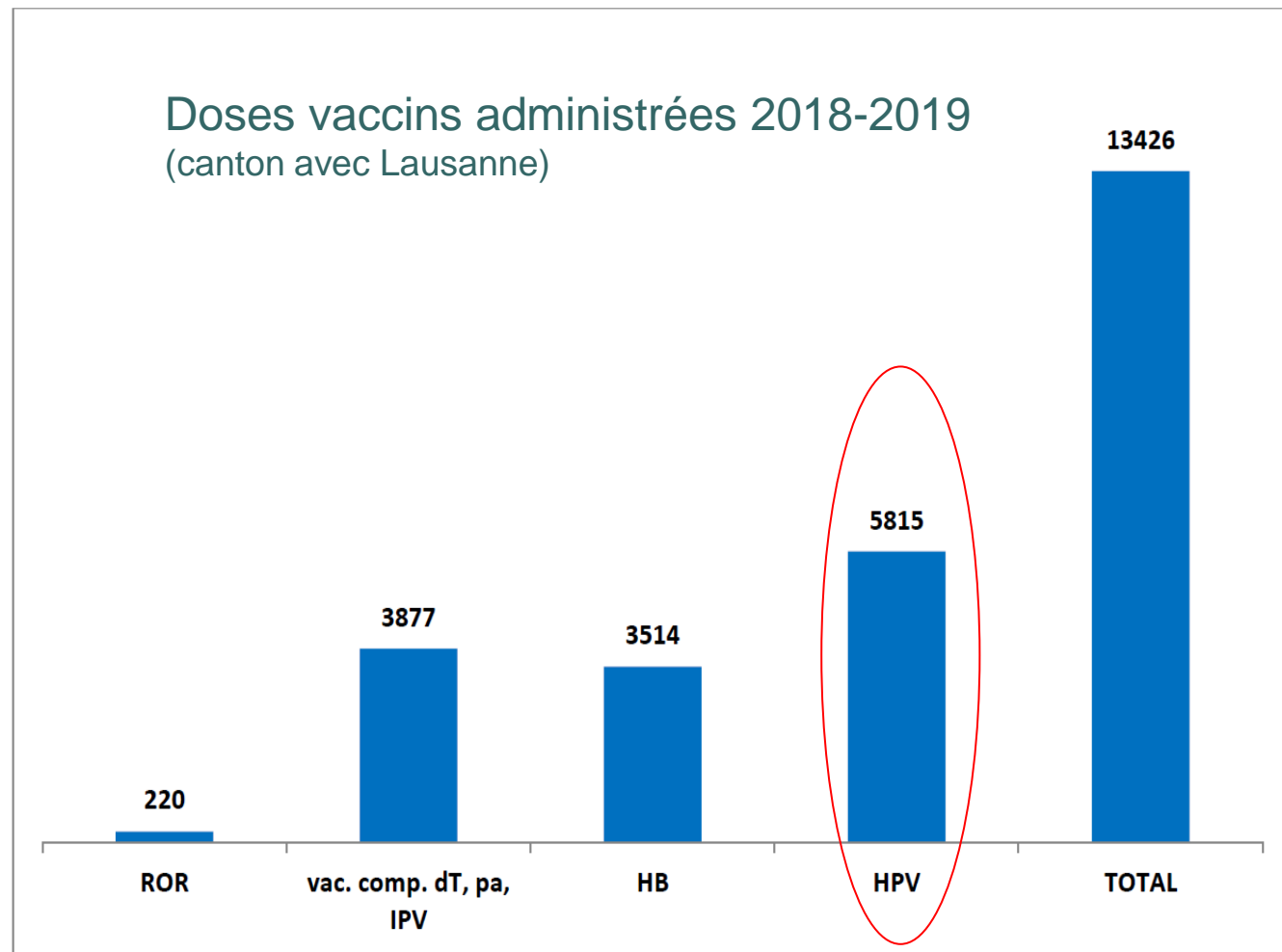
# Objectifs

- ▶ Améliorer le niveau d'information des élèves et des parents
  - Contribuer à une perception positive de la vaccination
- ▶ Assurer le suivi de la couverture vaccinale au niveau collectif et individuel
- ▶ Augmenter la couverture vaccinale dans les tranches d'âge concernées dans un but de protection collective et individuelle

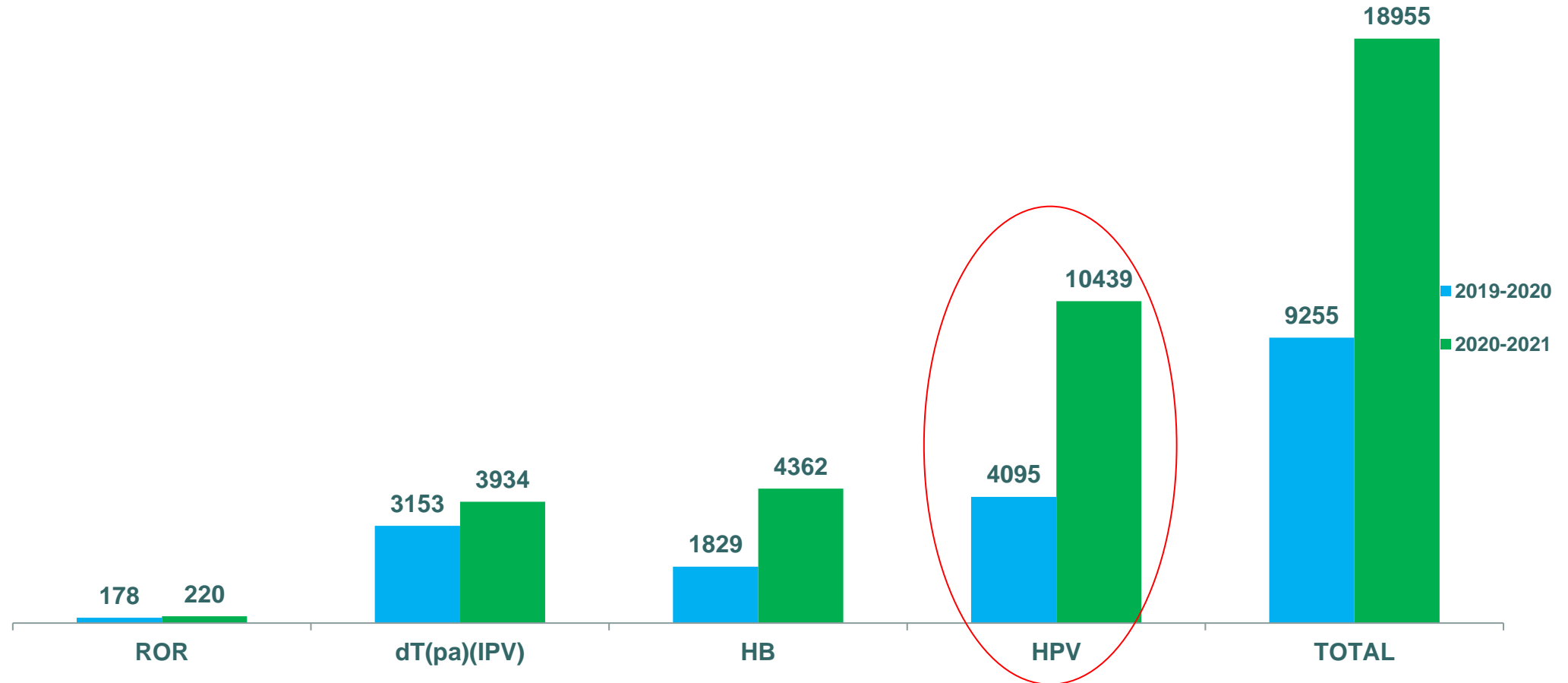
# Quelques chiffres

Type de vaccin	3P	9S
ROR	1.3%	
Diphtérie-tétanos-coqueluche-polio	7.5 %	39.1%
HB	-	22.3%
HPV (papillomavirus)	-	35.1%

% élèves vaccinés (canton sans Lausanne)

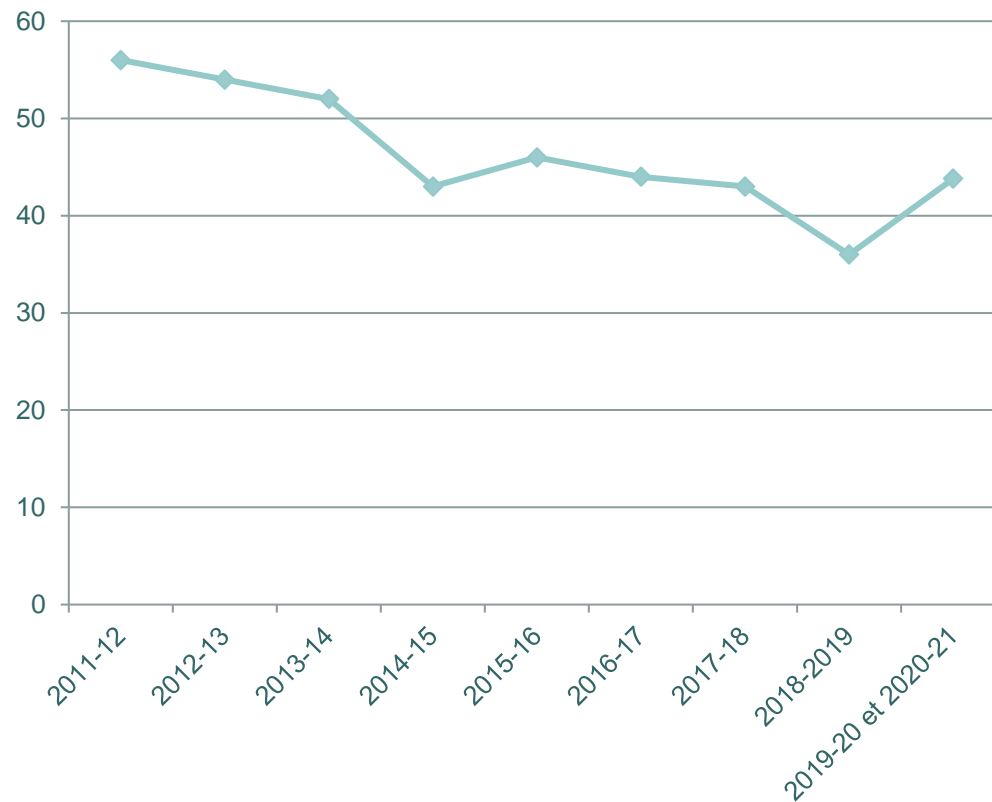


# Doses administrées par type de vaccin





# Pourcentage d'élèves vaccinés contre les HPV



# Défis actuels identifiés

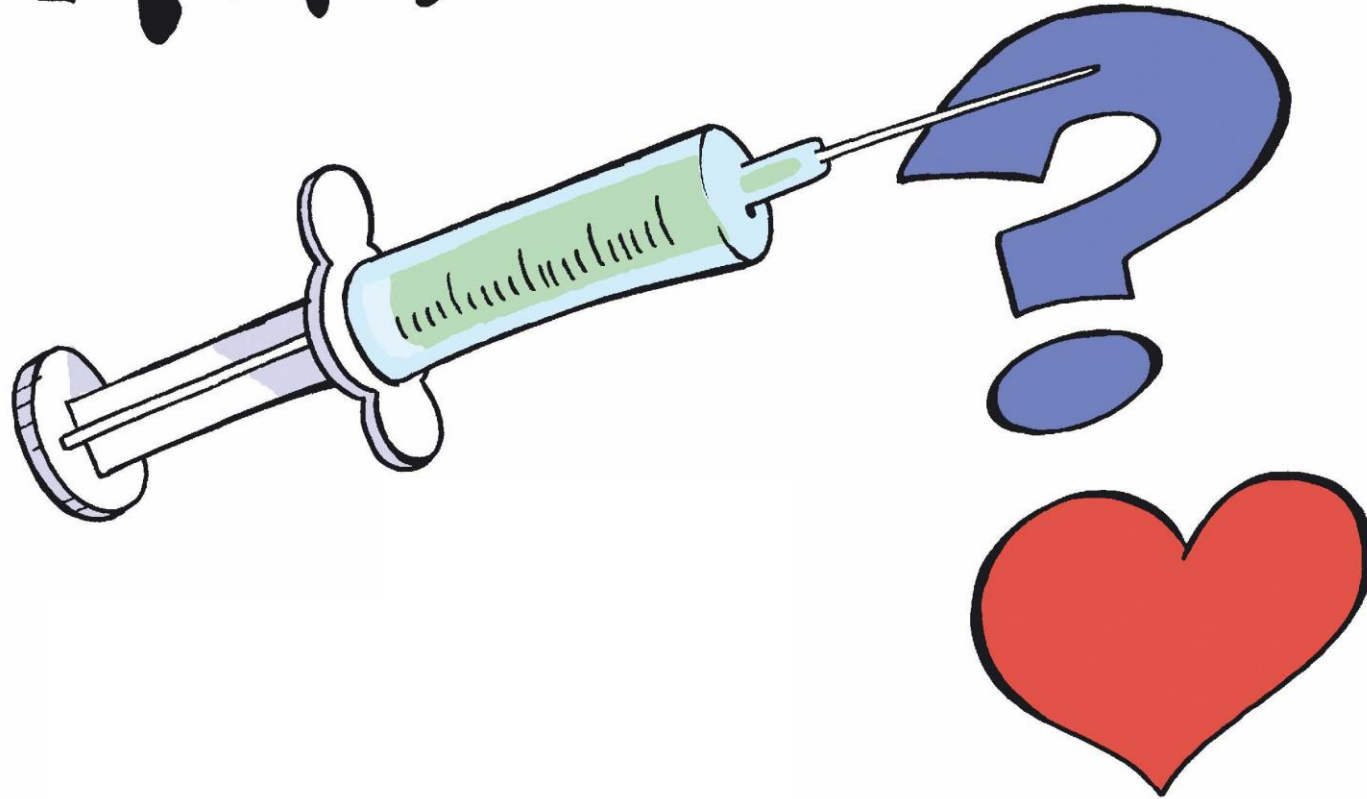
- ▶ Promotion de la vaccination
  - Message transmis
  - Notamment pour HPV (garçons et filles ), après la scolarité
  - Comment inclure les jeunes pour la promotion (litteracy en santé)
- ▶ Formation des professionnel-le-s
- ▶ **IMPORTANT** de la coordination cantonale - fédérale

# Mise en place d'un «Plan d'action cantonal»

réponse à l'interpellation Schaller- déc. 2022

- ▶ But : cartographier l'offre vaccinale, identifier les populations sous-vaccinées à travers les données de couverture vaccinale et proposer une stratégie opérationnelle.
- ▶ L'OMC, par le biais de l'Unité maladies transmissibles et la Pharmacienne cantonale, mettra en place un groupe de travail cantonal multidisciplinaire, incluant les expertises et partenaires nécessaires.

# AIMEZ-VOUS LES



... PASSIONNÉMENT